|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 28 octobre 2019 |
| Réf.: | **Corrigendum 1 à la Circulaire TSB 196**Manifestations du TSB/SC | – Aux administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Contact: | **Simao Campos** |
| Tél.: | +41 22 730 6805 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbevents@itu.int | **Copie**:– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;– Au Directeur du bureau des radiocommunications;– À la Directrice du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau régional de l'UIT pour la région Asie-Pacifique |
| Objet: | **Septième atelier UIT/OMS et réunion du Groupe spécialisé sur l'intelligence artificielle au service de la santéNew Delhi (Inde), 12-15 novembre 2019** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'aimable invitation de l'Institut national des communications et de la finance de l'Inde, du Département des télécommunications de l'Inde, du Conseil indien pour la recherche médicale, relevant du Département de la recherche sur la santé du Ministère de la santé et la famille (MOHFW) et en collaboration avec le Bureau régional de l'UIT pour la région Asie-Pacifique, le septième atelier UIT/OMS sur "**L'intelligence artificielle au service de la santé**" aura lieu le 12 novembre 2019 dans les locaux du Conseil indien pour la recherche médicale, à New Delhi (Inde), et sera suivi de la septième réunion du [Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'intelligence artificielle au service de la santé](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4h/Pages/default.aspx#/fr) (FG-AI4H) sur le campus de l'Institut national des communications et de la finance de l'Inde, à New Delhi, du 13 au 15 novembre 2019. L'atelier est organisé conjointement par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

2 La réunion et l'atelier auront lieu en anglais seulement.

3 La participation à l'atelier et à la réunion du Groupe spécialisé est gratuite et ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales.

4 Des informations relatives à l'atelier, en particulier l'organisation des travaux pendant l'atelier et pendant la réunion du Groupe spécialisé et le projet de programme de l'atelier, seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse: <https://itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/ai4h/201911>. Les participants sont priés de consulter régulièrement la page web officielle pour prendre connaissance des dernières informations.

5 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués. Veuillez noter que ces manifestations se dérouleront sans document papier.

6 Vous trouverez prochainement des informations utiles concernant notamment l'hébergement et les transports sur les pages web du Groupe spécialisé et de l'atelier.

7 Afin de permettre au Secrétariat de l'UIT de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de la réunion du Groupe spécialisé et de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne (<https://itu.int/go/fgai4h/reg>) dès que possible, mais **au plus tard le 28 octobre 2019.** **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants se fait exclusivement *en ligne*.** L'inscription préalable est obligatoire pour tous les participants, **qu'ils soient présents physiquement ou qu'ils participent à distance**.

8 Lors de l'élaboration des contributions à la réunion du Groupe FG-AI4H, les participants sont priés de tenir compte de la structure approuvée du Groupe FG-AI4H ainsi que des groupes de travail et des groupes thématiques existants, tels qu'indiqués sur la page web du Groupe à l'adresse: <https://itu.int/go/fgai4h>.

Les contributions doivent être envoyées par courrier électronique au secrétariat à l'adresse tsbfgai4h@itu.int en utilisant le [modèle de document](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4h/Documents/FGAI4H-G-template.docx) qui se trouve sur la page web du Groupe FG‑AI4H dans un format modifiable (c'est-à-dire en DOCX et non en PDF). Afin de permettre aux participants de se préparer en vue de cette réunion, la date limite pour la soumission des contributions est le **4 novembre 2019** à 23 h 59 (CEST).

9 Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé dès que possible auprès de la représentation de l'Inde (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Vous trouverez sur le site web du Groupe FG-AI4H, dans le document d'informations pratiques pour la réunion, des renseignements supplémentaires et les documents nécessaires pour le traitement des demandes de visas, le cas échéant. Veuillez noter que vos demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa ne peuvent être prises en compte qu'une fois que vous êtes inscrit sur le site web de la manifestation (voir le § 7).

10 Des indemnités pour frais de voyage seront attribuées, en nombre limité, aux [experts remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4h/Documents/funding.pdf) pour qu'ils puissent assister à la réunion du Groupe FG-AI4H à venir (en fonction des fonds provenant des subventions reçues par l'UIT). De plus amples informations sont disponibles sur le [site collaboratif du Groupe FG-AI4H](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/focusgroups/ai4h/SitePages/Home.aspx).

NOTE: Toutes les demandes d'indemnité pour frais de voyage doivent être reçues au moins six semaines avant la réunion, une fois l'inscription réalisée (voir le § 7). Les demandes ultérieures *ne* seront *pas* prises en compte.

Principales échéances:

|  |  |
| --- | --- |
| 14 octobre 2019 | – Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (voir le § 9 ci‑dessus) |
| 14 octobre 2019 | – Soumission des demandes d'indemnité pour frais de voyage (voir le § 10 ci‑dessus) |
| 28 octobre 2019 | – Inscription préalable (<https://itu.int/go/fgai4h/reg>) |
| 4 novembre 2019 | – Soumission des contributions écrites dans un format modifiable (par courrier électronique à l'adresse tsbfgai4h@itu.int) en utilisant le [modèle](https://www.itu.int/en/ITU-T/focusgroups/ai4h/Documents/FGAI4H-G-template.docx) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

|  |  |
| --- | --- |
| *(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | Informations les plus récentes concernant la réunion |